

Urbain/rural : explorons de nouveaux horizons ! Les Parcs s'adressent aux Villes



Plus de la moitié (56%) de la population des Parcs naturels régionaux habite une commune statistiquement urbaine et près d'un tiers (31%) vit dans une ville de plus de 10 000 habitants. Près de la moitié (49%) de la population des Parcs est incluse dans une communauté d'agglomération, une communauté urbaine ou une métropole. Un cinquième de la superficie des Parcs est ainsi sous l'autorité de gouvernements urbains extérieurs à eux. Les trois-quarts des Parcs sont soit en recouvrement partiel de territoires urbains, soit immédiatement mitoyens. Parcs naturels régionaux et territoires urbains sont plus interdépendants que jamais. Mais cette interdépendance n'est pas qu'un constat sociétal ou une résultante de l'évolution des périmètres institutionnels des agglomérations : c'est avant tout un devoir, à l'heure où les grands enjeux climatiques, environnementaux et énergétiques, imposent partout des changements profonds, à toutes les échelles et dans tous les contextes.

De ce devoir d'interdépendance nous voulons faire un projet pour être à la hauteur des changements qui s'imposent : c'est le sens de la présente adresse aux villes et leurs communautés.

Dans cette adresse, les Parcs proposent d'intensifier partout les relations d'action publique et collective entre les Parcs et les territoires urbains, dans toute la gamme des situations variées qui les lient.

Repères

56% de la population des Parcs habite une commune statistiquement urbaine

31% de la population des Parcs vit dans une ville de plus de 10 000 habitants

49% de la population des Parcs est incluse dans une communauté d'agglomération, une communauté urbaine ou une métropole

Documents

[«Urbain/rural»: explorons de nouveaux horizons! Les Parcs s'adressent aux Villes](#)

Liens utiles

[Les Actes du Congrès 2018](#)